

SPIP 62

Déclaration liminaire

La vie à défendre

**Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice**

**Libre
indépendant
et
constructif**

<http://www.cftc-slj.fr>
secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



Madame la présidente,

S'ouvre aujourd'hui le Mercredi 21 juin 2023, le 2ème CSA SPIP 62 dans un contexte national encore très compliqué (réforme des retraites, point d'indice pour les agents des services publics, liberté syndicale remise en question...). Contexte qui touche très fortement notre département et qui risque de s'alourdir avec les résultats de la dernière CAP SPIP.

Premier constat : une fois de plus, l'administration est défaillante concernant l'envoi des documents de travail, dans les temps. Des engagements avaient été pourtant pris, mais cela n'a pas tenu.

Les sujets à aborder sont nombreux, de même que les sources de tensions et de souffrances. Sur ce point de la souffrance au travail, la première question que nous posons est de savoir où en sont les audits RPS, entamés pour l'ALIP de Béthune depuis 2019, et plus récemment pour Boulogne-sur-Mer. Nous déplorons l'absence de communication aux équipes sur les avancées de ces audits, alors que les risques psycho-sociaux sont toujours bien présents.

Sans surprise, les carences RH sont la première source de difficultés. La dernière CAP de mutation a accentué les manques, et à ce jour, nous comptons sur les postes proposés aux sortants d'école pour rétablir l'équilibre. Selon nos calculs, il manque 4 postes à Béthune (5 si notre collègue contractuelle n'était pas renouvelée) 2 à Boulogne-sur-Mer, 1 à Arras, 4 à Bapaume, 2 à Longuenesse et 2 à Saint-Omer. Pour les PA, les manques sont aussi présents, notamment à Béthune et Saint-Omer ; et cela pourrait être critique à Boulogne-sur-Mer. Pour les DPIP, il manque un poste à Béthune suite à la dernière CAP de mutation. Les agents, tous corps confondus, continuent donc à travailler sans les moyens humains attendus et nécessaires, avec des demandes toujours accrues.

SPIP 62

Déclaration liminaire

La vie à défendre

**Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice**

**Libre
indépendant
et
constructif**

<http://www.cftc-slj.fr>

secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



La question du télétravail et de sa mise en œuvre de façon inéquitable sur le département est aussi sujet à des incompréhensions. Il est nécessaire de refaire le point et de permettre aux agents d'avoir accès aux mêmes droits.

La CFTC-SLJ s'interroge aussi sur la question des locaux. La question des déménagements reste toujours en suspens, quid de l'antenne de Boulogne-sur-Mer, du déménagement de Béthune évoqué en 2021 ? Et où en est le projet pour nos collègues de Saint-Omer, sans locaux depuis 18 mois. La CFTC-SLJ s'interroge aussi sur les perspectives à venir concernant les espaces de travail.

Autre points soulevé suite à nos visites, les missions confiées aux assistantes de service social. Il semble que des incompréhensions soient légion au sein des équipes. Il serait dès lors opportun que des fiches de poste claires soient établies et communiquées à tous.

Madame la présidente, ces constats sont largement dénoncés par les organisations syndicales représentatives sur le département. Même nos collègues fraîchement élus depuis décembre 2022 ont rapidement fait ce constat sur notre département !

Au-delà de nous écouter, il est peut-être temps simplement de nous entendre.

Dans tous les cas la CFTC-SLJ continuera de prendre ses responsabilités comme elle l'a toujours fait concernant les conditions de travail et le bien être des agents.

Nous contacter : CFTCSPIP62@gmail.com

Arras, 22 juin 2023